

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE



Membres présents :

Julien BIEGANSKI François CLEMENCET Jean-claude DOUHERET Christian LOVATI André SEGUIN Denis VERNICHON Jacques BRULE Michel DEGTIAR Jean-Pierre FONTAINE Gérard PALDOF Gérard SICH

Membres absents excusés:

Dominique DANTIGNY

Eric MICHAUD

Invité:

Patrick JACQUES

Le Président ouvre la séance à 18h45

1er point: BILAN LICENCIATION

L'état réel est donné au 21/05 fait apparaître une avance d'environ 195 licences par rapport à la saison 2006/2007 (44 en tradi et 151 en promo). L'état par rapport à la fin de saison dernière montre encore un retard de 58 licences (29 de plus en tradi et 87 de moins en promo).

La Saône et Loire montre la meilleure progression de Bourgogne et retrouve le plus grand nombre de licenciés. Le nombre définitif de la saison 2007-2008 inférieur par rapport à 2006-2007 n'est pas inquiétant du tout car des clubs comme Montceau ou l'U.P.C.V vont encore enregistrer des licences promos d'ici la fin de saison. Les clubs en baisse : E.P.L.R Charnay, Saône Bresse et Somme Loire.

2ème point: ETATS DES FINANCES 2007/2008 et PREVISIONNEL 2008/2009

Le compte de résultat de l'an dernier laissait apparaître un résultat de +679€ pour un budget de 37626 euros Le compte de résultat de cette saison laisse apparaître un résultat non définitif de -2575 euros.

La comparaison budgétaire au 26 mai 2008 présentée par le trésorier Jean-pierre FONTAINE et l'établissement par les membres du CD du budget prévisionnel 2008/2009 conduisent à revoir les tarifs pour la prochaine saison :

- Passage Inscriptions Championnat par Equipes D1 et D2 de 100 à 110 euros
- Passage Inscription Championnat par Equipes D3 et D4 de 60 à 70 euros
- Passage Inscription Grand Prix Jeunes de 20 à 22 euros
- Passage Inscription Coupe Nationale Vétérans de 7 à 8 euros
- Passage Journée stage jeunes de 25 à 27 euros
- Passage Journée stage pour tous de 20 à 22 euros

- Passage tarif kilométrique PRO de 0.23 à 0.25 euros
- Passage tarif kilométrique bénévole de 0.20 à 0.23 euros
- Passage mise à dispo BE Pro (au club) de 61 à 65 euros
- Passage mise à dispo ATD dans clubs de 25 à 27 euros

Le budget prévisionnel établi à 38320 euros avec un auto financement de 820 euros est approuvé à l'unanimité par les membres du CD.

A noter que ce budget a été fait avec l'hypothèse du niveau de salaire existants pour l'ATD alors qu'une possibilité de changement soit envisagée. De même l'utilisation des services de Christian AUCOURT à travers le groupement d'employeurs soient revus à la baisse pour les taches administratives prévues, mais ces hypothèses dépendront des décisions de la nouvelle équipe issue de l'assemblée générale élective du 28 Juin 2008.

3ème point: INFOS LIGUE

Championnat régional :

Les poules de descente seront appelées les poules de maintien.

Pour les poules de montée et maintien, tous les résultats des poules préliminaires compteront.

Changement tarif pour R1 de 200 à 220€ / phase en raison des frais supplémentaires de JA.

Un féminine pourra jouer en championnat masculin R2 ou R3 à condition d'avoir une équipe féminine engagée.

En R3 les matches seront joués jusqu'au bout (20 matches) et des points bonus sont à l'étude.

On revient à l'application stricte du brûlage à la journée

Critérium fédéral:

La R2 sera constituée à l'origine de 24 joueurs mais pas de descente en départementale et possibilité de manquer un tour. Poules de 5 ou 6 joueurs en fonction des montées et des joueurs présents.

Les joueurs de R1 descendent toujours en R2 et les joueurs de R2 peuvent monter en R1.

La catégorie des -21ans est supprimée.

Il est à l'étude la possibilité de rentrer les confirmations de participation au critérium directement sur le site de la ligue.

Les clubs pourront demander directement leurs licences sur le serveur SPID de la FFTT.

Certification médicale : les clubs pourront être responsables des certificats médicaux mais ils devront pouvoir fournir l'original sur demande.

4ème point : SPORTIF

Critérium fédéral : Voir CR André SEGUIN. Baisse de fréquentation du critérium fédéral mais lueur d'espoir avec l'augmentation des inscriptions chez les jeunes Un rapport doit être fait sur l'attitude d'un joueur de Macon.

- Championnat par équipes :

Montant encore important des amendes dues essentiellement à des forfaits d'équipes. Les feuilles de matches sont de plus en plus sous forme informatique et le nombre d'erreurs diminue.

Une généralisation des envois de résultats par e-mail est envisagée (scanning des 2 faces de feuilles ou bien fichier excel) avec copie à l'équipe adverse. Les sauvegardes sur papier pourraient être évitées en faisant des gravures périodiques sur CD.

La commission sportive doit se réunir pour un problème de Montée de Gueugnon en R3 à couse d'un manque de JA.

5ème point: CALENDRIER 2008/2009

Le calendrier prévisionnel a été remis aux participants et ne semble pas avoir poser de problème comme les années précédentes. Il est adopté à l'unanimité

6ème point :PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE

Un envoi par e-mail sera fait mais il sera encore procédé à un envoi par courrier pour la convocation.

Les invitations à cette assemblées aux différentes personnalités (CNDOS, conseil général, mairie, etc.. .) sont à prévoir rapidement.

Les rapports de commission sont à envoyer pour le 15 Juin au plus tard.

Cette année étant élective, le président demande aux membres présents leur motivation pour renouveler leur mandat.

7ème point :POINTS DIVERS

Il manque des arbitres le vendredi et le samedi pour le championnat de France Benjamins / Cadets ainsi que les Finales par Classement national

André SEGUIN a été très sollicité cette saison au niveau Juge Arbitrage et il faudra trouver d'autres personnes pour le remplacer sur certaines compétitions, il faudra également pourvoir au remplacement de Lucien CHALMANDRIER démissionnaire de son poste de gestion du grand prix jeunes.

Le Secrétaire de séance François CLEMENCET